

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 28 mars 2019

Présents : Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux

Excusé : Gilles Couiller, Virginie Dal Pra, Giovanni Caddedu

Délibérations du conseil

→ Patrick Salhab sollicite la location d'une bande (3m de large) du terrain communal, parcelle F191, jouxtant sa propriété afin de nettoyer cet endroit où les engins agricoles ne peuvent pas y accéder. Le conseil approuve la location de cette bande d'herbe pour l'année 2019, pour un montant de 10 €. *Voté à l'unanimité.*

→ Le maire indique au conseil la nécessité de recruter temporairement du personnel pour répondre à la surcharge de travail aux services techniques, liée à la conduite des opérations communales. Cet emploi est envisagé à temps partiel et sur une période de 3 mois renouvelable une fois à partir du 01 mai 2019.

Le maire ajoute que Pierre-Laurent Lattard, agent communal de la commune de St Julien en Vercors à mi-temps serait disponible pour prétendre à ce poste. Une rencontre sera organisée avec lui.

Voté à l'unanimité.

→ Le maire expose au conseil la demande de la Fédération nationale des Communes forestières de délibérer contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office national des Forêts. En effet cette mesure ne respecte pas le Contrat d'Objectifs et de Performance, entre l'Etat, la Fédération nationale des communes forestière et l'ONF, pour la période 2016-2020, sur le maintien des effectifs et le maillage territorial. De plus, une telle mesure affecterait de manière significative le budget des communes, en retardant de plusieurs mois le versement des recettes de bois et en contrevenant à leur libre administration.

Le conseil approuve l'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.

Voté à l'unanimité.

→ Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réfection du lavoir communal se situant sur la place du lavoir. En effet, il a été détecté l'été dernier plusieurs fuites d'eau et suite à l'hiver, des dégâts ont été constatés ; les joints entre les pierres se sont descellés engendrant l'effondrement d'une partie du mur.

Ce lavoir étant implanté au cœur du village et distribuant de l'eau potable, il est utilisé en période estivale par de nombreux habitants, touristes et sportifs en itinérance. Il convient donc de réaliser la rénovation de ce lavoir en renforçant ses murs et en effectuer l'étanchéité.

Le conseil adopte le projet de réfection du lavoir communal, et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme.

Approuvé à l'unanimité.

→ **Vote des taxes locales** : le conseil décide d'augmenter pour l'année 2019, les taux de 2%, soit :

Taxe d'habitation : 11,01 %

Taxe foncière sur le bâti : 8,82 %

Taxe foncière sur non bâti : 14,81 %

Voté à l'unanimité

→ **Présentation du Compte Administratif 2018 du budget Lotissement La Chicoune**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	0,04 €	51 770,04 €
Investissement	0 €	0 €
Report 2017 (fonct.)	74 933,33 €	0 €
Report 2017 (Invest.)	0 €	0 €
Total	74 933,33 €	51 770,04 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2018 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2019 du lotissement La Chicoune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
103 541 €	0 €	103 541 €

2 terrains restent à vendre.

Le Budget Primitif 2019 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.

→ **Présentation du Compte Administratif 2018 du budget Eau et Assainissement**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde d'exécution</i>
Exploitation	136 514,91 €	362 220,79 €	225 705,88 €
Investissement	332 940,38 €	133 441,61 €	- 199 498,77 €
Report 2017 (exploit.)			
Report 2017 (Invest.)			
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)			
Total	469 455,29 €	495 662,40 €	26 207,11 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2018 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2019 du service de l'Eau et Assainissement :**

Exploitation	Investissement	Total
188 247,00 €	306 525,00 €	494 772,00 €

Inscriptions au budget primitif 2019 : renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites, renouvellement des pièces, nettoyage des réservoirs.

Le Budget Primitif 2019 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.

→ **Présentation du Compte administratif 2018 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	460 897,87 €	595 916,96 €
Investissement	466 451,62 €	194 506,14 €
Report 2017 (Fonct.)	0 €	347 826,65 €
Report 2017 (Invest.)	0 €	4 606,42 €
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	0 €	0 €
Résultat cumulé Fonctionnement	460 897,87 €	943 743,61 €
Résultat cumulé Investissement	466 451,62 €	199 112,56 €
TOTAL CUMULE	927 349,49 €	1 142 856,17 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2018 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2019 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
670 015,00€	660 606,00 €	1 330 621,00 €

Poursuite des restes à réaliser 2018 :

- Rénovation des montées d'escaliers des logements communaux
- Tranche 2 de l'atelier des services techniques : Aménagement et mise aux normes thermiques
- Aménagement du village (plateforme sous le tilleul, panneau d'information...)

Inscriptions 2019 en dépenses :

- Programme annuel de travaux de voirie : les 29 km de routes ont encore souffert cet hiver.
- Réfection de la toiture de l'immeuble de la Poterie
- Rénovation des façades de l'église et immeuble de la Poterie
- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : dallage et enrobé
- Réfection du lavoir communal

Réflexion sur l'achat d'un chasse neige.

La commune doit poursuivre la rénovation des logements communaux.

Le Budget Primitif 2018 de la commune est voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ La municipalité a reçu une demande d'emplacement hebdomadaire d'un Foodtruck provenant du Vercors Nord. Le conseil ne souhaite pas l'implantation d'un second véhicule destiné à la vente de nourriture à emporter sur la commune.

→ Deux terrains du lotissement de la Chicoune restent à ce jour à vendre. Afin favoriser la vente de ces deux lots, le conseil décide de faire appel à une agence immobilière pour la promotion de ces terrains.

→ Afin d'organiser l'ensemble des préparatifs de la fête du bleu qui se déroulera les 27 et 28 juillet prochain, le conseil décide de fermer la mairie la semaine en amont de la manifestation et le lundi suivant la fête soit le 29 juillet.

La mairie sera également fermée au public la semaine du 12 au 16 août 2019.

Questions diverses

→ Suite à la demande de M Bourdiaux, actée par le conseil municipal du 3 mai 2018, qui souhaitait entreprendre une nouvelle activité en tant que pizzaiolo et désirant donc installer son camion pizza sur la place de l'Ours plusieurs fois par semaine. M Bourdiaux informe la municipalité qu'il débutera son activité à partir du 1^{er} juillet 2019.

→ Suite à la rencontre qui a eu lieu entre des élus et Rando d'âne portant sur le projet d'implantation d'un nouveau lieu d'accueil de l'association, il a été convenu que l'association s'installera sur le terrain communal près du parking de la maison de la chasse. Il y sera implanté des mobil-homes habillés de bois. L'association a informé le conseil du projet d'installation aux alentours du 15 avril 2019.

Tour de table

Andrée Séquier annonce que le prochain comité syndical du Parc aura lieu à la salle des fêtes de St Martin le samedi 30 mars. L'apéritif doit être pris en charge par la commune accueillante.

Elle informe le conseil de sa présence aux réunions de vote des subventions de la CCRV.

Philippe Desfeux indique qu'il a reçu plusieurs entreprises pour la visite des bâtiments communaux dans le cadre des travaux de réfection des cages d'escalier de ceux-ci.

Il ajoute que les travaux du caniveau des Menuisiers seront réalisés par les agents techniques ce printemps, dès que les conditions climatiques seront favorables.

Jean-Cristophe Dye relate la réunion à laquelle il a assisté portant sur la transition énergétique. Il a été présenté la centrale villageoise du Royans et différents modes de production et de consommation de l'énergie (énergie solaire, éolien...).

Lionel Dusserre propose le projet de rénovation du panneau d'information situé sur la place de l'Ours. Il envisage de réunir la commission développement économique - tourisme pour entamer les pistes de travail.

Jean-Yves Wiss informe le conseil que le bulletin municipal du printemps est en cours de confection et sortira vers le 15 avril.

Il indique au conseil que l'atelier animation de la fête du bleu, dont il est référent à déterminer les animations payantes qui auront lieu durant le week-end de la manifestation.

Le prochain conseil aura lieu le 2 mai 2019

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre